

Comment faire une demande de procuration via un formulaire papier ?

Pour faire une demande de procuration via un formulaire papier, vous pouvez :

- Remplir le formulaire Cerfa n° 14952*03 chez vous et l'imprimer (sur 2 feuilles, pas de recto-verso) ;
- Ou remplir un formulaire sur place dans un commissariat de police, une gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu accueillant du public (défini par le préfet).

Dans les deux cas, vous devrez :

- Vous présenter en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu accueillant du public (défini par le préfet) ;
- Vous présenter avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité ;
- Indiquer votre numéro national d'électeur ;
- Indiquer les noms, prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne à qui vous faites procuration ;

Un récépissé vous sera remis.

À savoir

Vous pouvez trouver votre numéro national d'électeur sur votre carte électorale ou sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur *Service-Public.fr*. Ce téléservice vous permet également de retrouver vos procurations en cours (celles que vous avez faites ou dont vous êtes chargé).